vinetur

L’excédent commercial de l’UE dans le vin atteint 11,095 milliards d’euros malgré des exportations stables

Le bloc a vendu pour 12,13 milliards d’euros de vin aux marchés hors UE jusqu’en septembre, tandis que les importations ont reculé à 1,035 milliard d’euros

jeudi 26 novembre 2026



L’Union européenne a vendu pour 12,13 milliards d’euros de vin et de produits à base de vin à des pays hors UE entre janvier et septembre 2026, un montant presque inchangé par rapport à la même période en 2025. L’excédent commercial du secteur a néanmoins augmenté, les importations ayant diminué plus rapidement que les exportations.

Ces chiffres sont issus du rapport de la Commission européenne sur le commerce agroalimentaire, publié le mardi 24 novembre à partir de données d’Eurostat. Le rapport indique que la valeur des exportations a baissé de seulement 25 millions d’euros, soit 0,2 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2025. Malgré ce léger recul, l’excédent commercial du secteur vitivinicole a atteint 11,095 milliards d’euros.

Cette amélioration s’explique par l’évolution des importations. La valeur du vin et des produits à base de vin entrant dans l’UE est tombée à 1,035 milliard d’euros entre janvier et septembre, contre environ 1,1 milliard d’euros un an plus tôt. Cette baisse plus marquée des importations a plus que compensé le léger recul des exportations, portant le solde commercial du secteur en hausse de 42 millions d’euros, selon la Commission.

Les derniers chiffres témoignent d’un ralentissement du rythme de baisse par rapport à l’ensemble de l’année 2025. Sur l’année civile 2025, les exportations européennes de vin et de produits à base de vin sont passées de 17,456 milliards d’euros à 16,492 milliards d’euros, soit une perte de 964 millions d’euros ou 5,5 %. En revanche, la comparaison entre janvier et septembre 2025 et les mêmes mois de 2026 fait apparaître un recul bien plus limité, de 0,2 %.

Malgré ce léger recul de leur valeur, les exportations de vin sont restées parmi les principales catégories de produits agroalimentaires exportés par l’UE. Le rapport de la Commission classe le vin et les produits à base de vin au troisième rang des exportations agroalimentaires du bloc vers les marchés hors UE. La catégorie a représenté près de 6,8 % des recettes tirées par l’UE de ses exportations agroalimentaires sur la période.

Leur poids dans le solde commercial était encore plus important. Selon le rapport, l’excédent de 11,095 milliards d’euros représentait 28 % de l’excédent commercial agroalimentaire total de l’UE avec les pays hors UE. Autrement dit, le bloc a exporté pour 11,7 euros de vin et de produits à base de vin pour chaque euro dépensé en importations.

Aux États-Unis, le vin est resté le premier produit agroalimentaire vendu par l’UE sur ce marché. Le rapport de la Commission fournit également un chiffre de volume qu’il ne donne pas pour les exportations vers l’ensemble des destinations. Jusqu’en septembre, les acheteurs américains ont reçu le même volume de vin européen que pendant les neuf premiers mois de 2025.

Bruxelles n’a pas publié dans son rapport la valeur des exportations de vin vers les États-Unis. Il est donc impossible de savoir, à partir de ce volume stable, si les exportateurs ont tiré de ce marché des recettes supérieures ou inférieures à celles de l’année précédente. Les données indiquent seulement que les quantités expédiées sont restées stables, tandis que le vin a conservé sa première place dans les ventes agroalimentaires de l’UE aux États-Unis.